

Financement : ENABEL

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° C004/2021/ENABEL/CIFEA/MEBF/DG/DAF

SELECTION DE CONSULTANTS INDIVIDUELS POUR L'ELABORATION DE PLANS D'AFFAIRES AU PROFIT DE 67 BENEFICIAIRES DU PROJET DE PERENNISATION DU CIFEA

La Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF) a reçu un financement de l'Agence Belge de Développement (Enabel) pour l'accompagnement des bénéficiaires du Centre d'Incubation Féminin en Entrepreneuriat Agricole (CIFEA) et a l'intention d'utiliser une partie des fonds dudit projet au titre des dépenses autorisées pour la sélection de prestataires pour répondre aux besoins actuels des bénéficiaires afin d'accroître leur potentialité. Les prestataires sont sollicités pour l'élaboration des plans d'affaires de soixante-sept (67) femmes évoluant dans les filières manioc, poisson, et céréales des communes de Bagré, Garango et Tenkodogo.

L'objectif global de cette mission est d'élaborer, pour chacune des soixante-sept (67) bénéficiaires, un plan d'affaires qui donnera les orientations stratégiques, les planifications opérationnelles, les projections financières et les résultats attendus sur la période de 3 ans. De manière spécifique, il s'agira :

- de réaliser un diagnostic de la situation actuelle d'évolution de l'activité ;
- d'élaborer un plan d'affaires bancable qui définisse de façon claire et concise :
 - les buts et objectifs de développement de l'activité, ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre ;
 - les orientations stratégiques et organisationnelles ;
 - les projections financières, opérationnelles et définir les résultats prévisionnels ;
- d'identifier les risques pour l'atteinte des résultats prévisionnels ;
- de proposer une stratégie marketing des produits.

Le Directeur Général de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso invite les candidats (**consultant individuel titulaire d'un diplôme de niveau supérieur (Bac + 4 au moins) en économie, gestion, finance, ou tout autre domaine similaire, justifier d'au moins trois (03) ans d'expérience dans l'appui-conseil aux entreprises notamment des petites et moyennes entreprises, ayant des références techniques en matière de montage de plans d'affaires au profit de petites et moyennes entreprises évoluant de préférence dans le domaine de l'agro-alimentaire, ayant une assez bonne connaissance des filières céréale, manioc et poisson, et de l'environnement des affaires au Burkina Faso, maîtrisant les langues locales (mooré et/ou bissa)**) à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Pour cela, ils devraient fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services en déposant en deux (02) exemplaires un document relié comprenant une lettre d'expression d'intérêt, un curriculum vitae actualisé daté et signé, les adresses de trois personnes de références, une photocopie légalisée du diplôme, des attestations et/ou certificats de travail. Le consultant devra également transmettre en version électronique des documents demandés.

Les consultants seront sélectionnés suivant la procédure de Sélection de « Consultants Individuels » définie dans le manuel de procédures de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF).

Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations à l'adresse ci-dessous :
Direction Générale de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso
11 BP 379 Ouagadougou 11, Avenue de Lyon - Tél. : 25 39 80 60/61 – Fax : 25 39 80 62, E-mail : dg@me.bf ou ibrahim.samake@me.bf

Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en français et devront être déposées sous plis fermés au plus tard **le 29 juin 2021 à 9 heures 30 minutes**, heure locale à l'adresse suivante : bureau du spécialiste en passation des marchés, sis au deuxième étage du siège social de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF) situé à Ouagadougou, où les termes de références complets de la mission peuvent être consultés tous les jours aux heures ouvrables du lundi au vendredi. En cas d'envoi par la poste, les frais d'expédition seront à la charge du candidat et la MEBF ne sera pas responsable de la non réception ou du retard dans la réception des expressions d'intérêt.

L'enveloppe extérieure des plis devra porter le nom et l'adresse complète du consultant ainsi que la mention suivante : « ***sélection de consultants individuels pour l'élaboration de plans d'affaires au profit de 67 bénéficiaires du CIFEA*** ».

Le Directeur Général

Lancina KI